

PAR COURRIER

Saguenay, le 5 septembre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

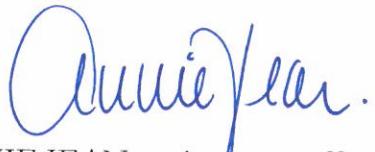
Objet : Postes Canada – élimination de la livraison à domicile

Monsieur,

Veuillez trouver, sous ce pli, copie conforme de la résolution numéro VS-CE-2014-1024 adoptée par les membres du comité exécutif de la Ville de Saguenay réunis en séance extraordinaire tenue le 21 août 2014.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Service des affaires juridiques et du greffe,



ANNIE JEAN, assistante-greffière

AJ/jg

p.j.

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU GREFFE

201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8
Téléphone : **418 698-3260** Télécopieur : 418 541-5961

EXTRAIT du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations du comité exécutif, le 21 août 2014
- Un quorum présent.

POSTES CANADA – ÉLIMINATION DE LA LIVRAISON À DOMICILE;

VS-CE-2014-1024

CONSIDÉRANT que Postes Canada a annoncé, le 11 décembre dernier, son intention de remplacer la livraison à domicile par des boîtes postales communautaires (BPCOM);

CONSIDÉRANT que les BPCOM peuvent faire l'objet de vandalisme et présentent des problèmes sur le plan de la sécurité, de l'accessibilité, de la propreté des lieux, de l'enlèvement de la neige, sans compter les problèmes environnementaux qui y sont associés;

CONSIDÉRANT qu'il sera particulièrement difficile pour les personnes âgées et les personnes ayant une incapacité d'aller chercher leur courrier dans une BPCOM et que ce mode livraison pourrait nuire à leur santé, à leur sécurité et à leur capacité à vivre de manière autonome;

CONSIDÉRANT que la livraison à domicile est un service qui appuie les entreprises locales et les citoyens et citoyennes et, de ce fait, contribue à l'essor des collectivités;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu très peu de consultations sur cet important changement à la livraison à domicile;

À CES CAUSES, il est résolu :

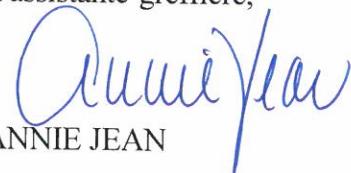
QUE la Ville de Saguenay transmette une lettre à la ministre responsable de Postes Canada, l'avisant qu'elle souhaite le maintien et l'expansion de la livraison à domicile et demande au gouvernement de consulter la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée à l'unanimité.

Je certifie sous mon serment d'office que l'extrait ci-haut est une vraie copie d'une résolution adoptée par le comité exécutif de la Ville de Saguenay à la séance extraordinaire du 21 août 2014.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 5^e jour du mois de septembre 2014.

L'assistante-greffière,


ANNIE JEAN